

MOTION
Section n°22

Biologie cellulaire, développement, évolution-développement, reproduction

Objet : Phase d'admissibilité sur dossier des directeurs de recherche

La section 22 alerte la direction de l'INSB sur la nécessité d'introduire une phase d'admissibilité sur dossier avant les auditions du concours DR comme cela est déjà le cas pour le concours des CR.

La section 22 constate un nombre croissant de dossiers de candidature hors de son périmètre thématique ou ne satisfaisant pas aux critères affichés.

Cette évolution devient préjudiciable au bon fonctionnement du concours.

Motion adoptée le 05 Mars 2014

Vote : à l'unanimité par 17 voix

Pascal THEROND
Président de la section 22

Destinataires :

- Alain Fuchs, Président du CNRS
- Catherine JESSUS, directrice de l'INSB
- Philippe BUTTGEN, président de la CPCN
- Les présidents des sections de l'INSB